

**Vendredi 9 février 2018, séminaire de l'Institut d'Études anciennes et médiévales de l'Université Laval, 15h30 – 17h30, salle DKN-5242**

**Reconstituer l'état et le fonctionnement spatial de petites agglomérations médiévales et modernes de la Bourgogne médiévale (XII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)**

« Bourg castral » et « bourg monastique » sont deux concepts phares de l'histoire des villes françaises, qui visent à modéliser l'apparition, autour de l'an Mil, de localités nouvelles autour des lieux de pouvoir seigneuriaux que sont les châteaux ou les monastères. L'étude doctorale présentée (soutenue en 2016) a exploré sur le temps long les modalités spatiales de genèse et de développement de quatre localités de ce type en Bourgogne du Sud.

En lien avec les récentes évolutions historiographiques autour de l'an Mil et du village, l'analyse visait à intégrer certaines avancées méthodologiques liées aux sources écrites et planimétriques afin de saisir les dynamiques spatiales et sociales des sites et de tester la valeur explicative des deux concepts.

La méthode, de type régressive (lecture à rebours), met au centre de la démarche l'espace concret appréhendé (géographique, architectural, archéologique) et convoque ensuite thématiquement toutes les sources pouvant fournir des renseignements strictement spatiaux pour déconstruire l'évolution spatiale des agglomérations.

**Lundi 12 février, Midis de l'Institut d'Études anciennes et médiévales de l'Université Laval, 11h30 – 12h20, salle DKN-5242**

**« La question des bourgs castraux et monastiques d'après quelques exemples de la Bourgogne médiévale : évaluation et limites de cas »**

Pour la France médiévale, les études historiques ont tenté de distinguer les divers faciès d'une notion récurrente dans les sources, celle du bourg, *burgus* en latin ; bourgs satellites, ruraux, castraux, monastiques, voire mercadiers. Quelle que soit la catégorie, un schématisme conceptuel fondamental veut que le bourg soit la simple résultante de la force d'attraction exercée par un pôle de pouvoir. On le traite comme une formation spontanée, à la morphologie dite « organique », parfait lieu d'expression de la mainmise seigneuriale censée avoir initié et encadré le regroupement de population. C'est oublier que ces concepts ont une histoire et qu'ils posent problème lorsqu'on les confronte aux dispositions spatiales visibles dans les agglomérations médiévales. Aujourd'hui, alors que les paradigmes établis il y a trois ou quatre décennies sont de plus en plus remis en cause (*incastellamento*, mutation de l'an Mil), il convient de réétudier au prisme de nouvelles méthodes cette part importante du peuplement médiéval.